

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 11 février 2010**

**Présents :**

Tous les membres, sauf excusé: - Guy PELLICIER

**Secrétaire de séance :** Pascal CHENU.

**- 1 - URBANISME**

- Déclaration préalable GODINOT Emmanuel :

→ Avis favorable du conseil municipal.

**- 2 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Madame La Maire signale que l'équilibre des budgets n'est pas rendu facile du fait du calendrier des versements des subventions qui n'est pas dépendant de la Commune : nous attendons encore le solde de plusieurs subventions pour les travaux effectués en 2009. Elle signale que le léger déficit sur le budget de l'eau est lié au fait que la commune n'aura finalement pas besoin de contracter un emprunt ( qui permettait d'équilibrer le budget prévisionnel), mais le budget principal compense ce léger déficit sur l'eau.

Après avoir présenté le compte administratif, et répondu aux questions, Madame La Maire sort pendant le vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2009.

**-Budget Principal**

Section de Fonctionnement :	Dépenses :	161 807.92 €
	Recettes :	280 571.06 €
	Excédent :	118 763.14 €
Section d'Investissement :	Dépenses :	252 998.91 €
	Recettes :	228 779.38 €

Déficit : - 24 219.53 €

Le compte administratif indique un résultat final de clôture de l'exercice en section de fonctionnement de : 118 763.14 €. Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

➤ **En excédent reporté : 18 763.14 €**

➤ **Virement à la section d'investissement : 100 000.00 €.**

### **-Budget Eau et Assainissement**

Section de Fonctionnement :	Dépenses :	102 502.08 €
	Recettes :	114 156.32 €
	Excédent :	11 654.24 €

Section d'Investissement :	Dépenses :	491 455.59 €
	Recettes :	461 837.49 €
	Déficit :	- 29 618.10 €

Le compte administratif indique un résultat final de clôture de l'exercice en section de fonctionnement de : 11 654.24 €. Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

➤ **En excédent reporté : 1 654.24 €**

➤ **Virement à la section d'investissement : 10 000.00 €.**

### **- 3 - DELIBERATION**

➤ Poste adjoint technique polyvalent :

Madame La Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter un adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe pour effectuer des travaux sur les bâtiments, la voirie, le réseau d'eau...

Après délibération, le conseil municipal :

- décide donc de créer un poste un adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, pour une durée de 7 mois, soit du 03 mai au 30 novembre 2010,
- la personne embauchée sera rémunérée sur la base hebdomadaire de 35 heures et son

- traitement sera basé sur l'indice correspondant au poste créé,
- autorise Madame La Maire à signer le contrat devant intervenir avec l'intéressé.

### **- 3 - DIVERS**

#### ➤ Gestion des archives Communales :

Madame La Maire informe le Conseil que la commune stocke ses archives au grenier.  
Or, il va falloir penser à trouver une salle afin que les archives soient classées correctement.

Le Centre de gestion de la Savoie a envoyé un courrier afin de rappeler qu'il mettait à disposition des Communes des archivistes en charges de nombreuses missions : diagnostic des besoins, classement des archives, conseil et formation, sensibilisation à la réglementation, rédaction de procès verbaux de récolement...

Le conseil général a mis une aide en place pour les Communes.

#### ➤ Lettre de M. & Mme CHANUDET :

M. & Mme CHANUDET ont adressé une demande d'achat pour la parcelle cadastrée D 351.  
Les élus souhaitant se rendre sur place afin de mieux apprécier la situation ont décidé de reporter ce point au prochain conseil.

#### ➤ Route des Alpages :

Cette route d'alpage est cartée et la Commune assume des frais d'entretien pour cet accès, cependant elle n'appartient pas légalement à la commune.  
La Commune envisage de régulariser cette situation par un acte administratif.  
Ce point fera l'objet d'un examen dans la préparation du budget.

#### ➤ Elections régionales :

Madame La Maire rappelle à l'ensemble des conseillers que les élections régionales auront lieu les 14 & 21 mars 2010.

#### ➤ Prochaines réunions :

- Réunion budgétaire de travail sur les travaux prévue le : 26 février 2010 à 20h30, ouverte à tous les conseillers
- Conseil du CCAS prévu le : 19 mars 2010 à 20h00,
- Conseil Municipal prévu le : 19 mars 2010 à 20h30.

Madame La Maire,

Le secrétaire,

V. GENSAC.

J.M JORIOZ.